

Des aides pour rénover les bâtiments publics

Créer une culture de la rénovation énergétique dans les collectivités, c'est l'ambition d'un programme qui finance et met à leur disposition des outils facilitant la prise de décision.

La rénovation énergétique est l'affaire de tous. Si les particuliers ou les copropriétés peuvent être aidés par de multiples organismes publics de conseil et obtenir des financements, le programme national ACTEE (1) concerne, lui, les collectivités locales. Il a pour objectif de mettre à leur disposition et de financer des outils d'aide à la décision des élus, dans le cadre de projets visant les bâtiments publics. Dans le Var, le groupement lauréat du programme ACTEE réunit la Cofor Alec (2), le Syndicat mixte de l'électricité (Symielec) et cinq intercommunalités (Provence Verte, Cœur du Var, Golfe de Saint-Tropez, Méditerranée Porte des Maures, Provence Verdon), représentant 72 communes avec également la participation des syndicats mixtes du Massif des Maures et de Provence Verte Verdon. La convention a été signée jeudi.

Un élu et un référent énergie

« L'ambition est de faciliter la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités, souvent vieillissants et grands consommateurs d'énergie », explique Guillaume Anton, chargé de mission à la Cofor Alec 83. On part d'un constat, c'est que toutes les communes, et surtout les plus petites, ne sont pas dotées des ressources et des compétences en interne » pour passer à l'action. Notamment pour mener un travail d'audit,



Le programme ACTEE décliné dans le Var permet aux collectivités d'obtenir d'importants financements pour la rénovation énergétique. À Pierrefeu, le calorifugeage de 14 bâtiments communaux a été réalisé en mai dernier. (Photo Frank Muller)

d'ingénierie financière, constituer des dossiers afin de solliciter les fonds de soutien pour l'investissement public local, etc. Il y a beaucoup à gagner, certains projets pouvant être subventionnés à hauteur de 80 %. Ils généreront ensuite d'importantes économies pour les finances communales.

Le programme mutualisé dans le Var a séduit parce qu'il propose de former dans chaque commune un

binôme composé d'un élu et d'un référent énergie (un agent municipal). « Ils seront nos interlocuteurs privilégiés et disposeront d'outils simplifiés et des ressources de notre économie de flux, recruté en mars dernier, précise M. Anton. Celui-ci va les épauler dans des audits et dans la rédaction des scénarios envisagés ». En effet selon les territoires et les édifices, la mise en œuvre se décline différemment : isolation de

toiture, de réseaux, changement de mode de chauffage, etc.

En décembre dernier, un questionnaire a été envoyé aux 72 communes pour connaître leurs attentes, 60 ont répondu. « À partir de ces données-là, on a identifié les bâtiments les plus déperditifs, en priorité les écoles et les mairies ». Deux audits seront réalisés pour chacune. Doté de 500 000 euros, le programme ACTEE court

jusqu'en décembre 2022. « On espère avoir les 144 audits et avoir lancé les projets d'ici là ». Cette synergie vise aussi à créer une véritable culture de la rénovation énergétique, qui bénéficiera autant au porte-monnaie qu'à l'environnement.

VÉRONIQUE GEORGES

1. Action des collectivités pour l'efficacité énergétique.
2. Association des Communes forestières et Agence des politiques énergétiques du Var.

Prise de conscience

« Il y a une prise de conscience, reconnaît Mehdi Rassoul, responsable de la transition énergétique au syndicat mixte de l'énergie des communes (Symielec) du Var. Cela devient une thématique majeure chez les élus. Il y a un réel intérêt, notamment pour le remplacement des chaudières des bâtiments publics, d'autant qu'il y a beaucoup d'aides. On peut atteindre 70 à 80 % de financement pour des rénovations performantes ». Outre Pierrefeu, le Symielec accompagne d'autres communes comme La Croix-Valmer pour la rénovation de l'Ehpad communal Les Agapanthes, estimée à 500 000 euros. « On a réalisé l'audit et les avant-projets, on est en phase de dépôt de la déclaration préalable de travaux ».

À Six-Fours, le syndicat a réalisé les audits de dix des douze écoles et un plan pluriannuel d'investissement est acté pour les rénover sur la durée du mandat. Le Symielec lancera prochainement pour Le Thoronet, l'audit visant la rénovation du groupe scolaire dans le cadre du programme ACTEE.

À Pierrefeu, économiser l'énergie et en produire

La commune de Pierrefeu est en pleine rénovation thermique et énergétique des bâtiments municipaux, tout particulièrement l'école Anatole-France, construite au début du XXe siècle. Depuis 2019, la charpente, l'isolation et la toiture de l'établissement ont été refaites à neuf. Et ce n'est pas terminé.

La collectivité est accompagnée dans sa démarche par le syndicat mixte de l'énergie des communes (Symielec) du Var, via une convention. « On a réalisé l'audit en mars dernier, dans le cadre du programme ACTEE », explique Mehdi Rassoul, responsable transition énergétique au Symielec. Le bureau d'études a proposé deux types de scénario : Le premier pour 40 %

de gain énergétique, et 90 000 euros de travaux, le second pour 55 % de gain énergétique avec une rénovation complète et une installation photovoltaïque, pour un coût de 195 000 euros ». Pierrefeu a opté pour ce dernier et a obtenu dans le cadre du plan de relance une réponse positive à sa demande de subvention de 136 000 euros, soit 80 % du coût estimatif.

Taux pris en charge par l'État

Dans cette école, les chantiers à venir sont « la pose de nouvelles menuiseries avec double vitrage dans trois bâtiments puis le changement de la chaudière à gaz en chaudière à condensation et la modification du système d'éclairage



En trois ans, la commune a fait refaire la charpente, l'isolation et la toiture de l'école. (Photo F. M.)

avec des leds dans quatre bâtiments », précise Eric Lottieau, directeur des services techniques. Outre les économies d'énergie que

cela va générer, il est envisagé d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture pour produire de l'électricité en autocon-

sommation. L'appel d'offres par lots sera lancé d'ici la fin de l'année et les travaux sont envisagés à l'été 2022.

Pierrefeu a déjà réalisé en mai dernier le calorifugeage des tuyaux de quatorze bâtiments communaux. Cette isolation des canalisations d'eau et de chauffage permet d'éviter les déperditions de chaleur. Coût de l'opération pour la collectivité : « zéro euro, les travaux étant pris en charge par des aides d'État », souligne Eric Meynard, directeur général des services, rappelant que la commune a reçu une Marianne d'or en 2017 pour son action dans le domaine de l'environnement et du développement écoresponsable.

V. G.